

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1341 Arrête

n° 1341

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1960

Date de publication
26 septembre 1960

Date du numéro
31 mars 1960

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis le décret n° 56-905 du 6 septembre 1956 portant réglementation de l'emploi des étrangers en Côte Française des Somalis (J.O.R.F. du 11 septembre 1956, p. 8622). Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, R. PETITBON.